

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité régionale de Comté de D'Autray**  
**DISTRICT DE JOLIETTE**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH**

1

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le mardi 28 mars 2017, à 19h00, au lieu ordinaire des séances, au 2270, rue Principale, Sainte-Élisabeth.

La présente séance a été dûment convoquée par Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière. La convocation à la session spéciale du conseil a été signifiée, conformément à l'article 156 du code municipal, lors de la séance ordinaire du conseil du lundi 6 mars 2017.

Sont présents: Claude Houle, conseiller, Thérèse Adam, conseillère, Johanne Pagé, conseillère et Valérie Payette, conseillère tous formants quorum sous la présidence de Mario Houle, maire.

Est absente : Marie-Pier Houle, conseillère (absence motivée)

Est aussi présente : Madame Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire, Mario Houle, constate le quorum à 19h00, souhaite la bienvenue à tous et, après un moment de silence, déclare la séance ouverte.

**ORDRE DU JOUR SELON LA CONVOCATION À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

1. Ouverture de la séance
2. Présentation des États financiers 2016
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée

**2017-03-71**

**2. Présentation des États financiers 2016**

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Mélanie Morel, de la firme DCA, comptable professionnel agréé inc., a présenté les états financiers de l'année 2016, aux membres du conseil en atelier de travail ;

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale Marie-Claude Couture en fait la présentation en assemblée publique du conseil ;

Il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter les états financiers et le rapport de vérificateur pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2016.

*Adoptée.*

**3. Période de questions**

Aucune question n'est posée.

2017-03-72

4. Levée de la séance

Il est proposé par Thérèse Adam et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance soit levée à 20h30.

---

Mario Houle  
Maire

---

Marie-Claude Couture  
Directrice générale et secrétaire-trésorière